

## Patrimoine-Environnement-Urbanisme-Cadre de vie-Plan Local d'urbanisme :



Dans la continuité de notre travail sur le PLU, faute de dialogue, nous avons dû nous résigner à aller en justice. Il appartient donc au Tribunal Administratif de Versailles de se prononcer sur la recevabilité de nos requêtes. Espérons que le dialogue puisse s'instaurer pour retrouver la sérénité qui aurait dû prévaloir dans ce dossier.



Plusieurs points sont incomplets, trop imprécis, ou non conformes à la réglementation. 1) L'aménagement du Village faisant l'objet d'une O.A.P. (orientation aménagement et de programmation) est très confus et non chiffré. 2) Alors que le PLU présente moins de dix sites remarquables, nous en comptabilisons plus de trente.



3) Aucune attention sérieuse n'est portée au site historique au pied du Donjon (XI<sup>e</sup> siècle) inscrit aux monuments historiques 1926 et tout particulièrement la Ferme de la Tour qui n'est même pas citée dans le fascicule PLU joint au Maurepas actualité « Maitrise foncière ».

Rappelons que le PLU, est l'avenir de l'urbanisme local, rédigé sans réelle concertation, il n'offre pas les garanties réglementaires indispensables. La demande des architectes des Bâtiments de France pour cette zone était "zone N stricte" pourtant la Mairie a apporté des annexes modifiant la destination des bâtiments. (Illégalité de la modification du règlement de la zone N Article N 2).

### **INFORMATION DE DERNIERE MINUTE : Jugement rendu du procès de la ferme de la Tour**

Dans son arrêt du 30/09/13, le Tribunal Administratif (TA) de Versailles vient d'annuler la demande de travaux sur la ferme de la tour que nous avons attaquée en 2011.

Conclusions du TA : Insuffisance du dossier de demande, violation de l'article ND 1 du POS, violation des prescriptions architecturales du POS sur les ouvertures, demande qui relevait du permis de construire. Cette décision montre que notre démarche était justifiée et méritait d'être menée. Le T A condamne la mairie à 2500 € d'amende qui sera à la charge du contribuable. Toutes ces dépenses auraient pu être évitées. Nous ne souhaitons pas nous immiscer dans la politique. Nous tenons simplement à ce que les lois soient appliquées par tous. Cette nouvelle condamnation sera-t-elle pour autant suffisante pour stopper la dégradation de ce site ? Le PLU nouvellement adopté ne protège plus autant le site que le précédent POS. C'est une des raisons pour lesquelles nous l'avons contesté. Espérons qu'à l'avenir l'intérêt de ce lieu soit mieux pris en compte pour que cessent les détériorations impunément commises depuis si longtemps : Restons vigilant.

Bulletin d'adhésion : L'histoire et l'environnement de Maurepas vous intéressent, rejoignez-nous !!

Nom/prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Tél \_\_\_\_\_  
Mail \_\_\_\_\_

**COTISATION : 15 € par personne 25 € par couple**

INSCRIPTION AUX ATELIERS : HISTOIRE - ENVIRONNEMENT - COMMUNICATION - INTERNET (Entourez votre choix)

DISTRIBUTION DU TAMBOUR DANS VOTRE QUARTIER \_\_\_\_\_



## Maurepas d'hier et d'aujourd'hui

Association pour la promotion du patrimoine historique et environnemental

### Tambour Octobre Novembre 2013 Venez nombreux pour la Veillée Villageoise Continuons à protéger notre patrimoine

#### Veillée Villageoise » le vendredi 29 novembre 2013, à partir de 20 heures :

Nous organisons pour la 9<sup>e</sup> édition de la **Veillée Villageoise « AMBIANCE WESTERN »** au Centre de Loisirs Primaire, chemin des Petits Fossés, Maurepas.

Nous bénéficierons de la participation des associations : **RN10 Country, Les Conteurs du Bois Joli, François, le jeune magicien, du soutien de la Municipalité ainsi que nos sponsors : Auchan, le magasin FESTI.**

Comme les années précédentes, nous vous demanderons d'apporter un plat salé ou sucré, votre bonne humeur et votre entrain ; boissons et friandises vous seront offertes.

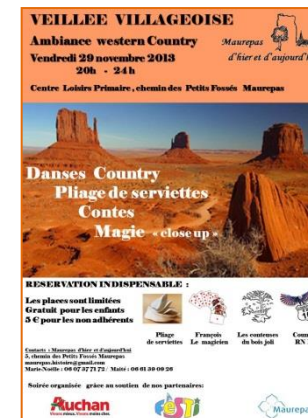
Activité manuelle : pliages de serviettes, contes, danses, magie « close up » animeront votre soirée. Une participation de 5€ sera demandée aux non adhérents de l'association.

**Pensez à réserver votre soirée**, et à retenir votre place dès que possible en nous indiquant votre choix (salé ou sucré) et le nombre de participants.

maurepas.histoire@gmail.com Maité VANUS 06.61.39.09. 26  
Marie -Noëlle GUISLAIN 06 .07. 37. 71. 72

#### **A noter dans vos agendas : Assemblée Générale :**

**Le vendredi 31 janvier 2014 à 20 heures 30 ;** rue de Sologne, maison de Sologne (Derrière la poste)



#### **INSCRIVEZ-VOUS A LA VEILLEE du 29 novembre 2013**

Nom..... Prénom .....

Adresse .....

Tel..... mail .....

**Vous apportez un plat salé ou sucré Adhérent MHA oui / non (Entourer la réponse)**

Nombre de personnes ..... adultes .....enfants .....

**à retourner au siège social ou mail : maurepas.histoire@gmail.com**

Association loi 1901 enregistrée sous le n° 1613 le 30 juin 1970 par la sous-préfecture de Rambouillet  
Agréée au titre de la protection de la nature et de l'amélioration du cadre de vie (Arrêtés préfectoraux du 05.04.78)  
Siège social : 5 chemin des Petits Fossés 78310 Maurepas maurepas.histoire@gmail.com  
☎ 06 61 39 09 26 / ☎ 01 30 62 63 99 http://www.maurepas-histoire.net

## L'art dans la ville : Sculpture dit « Les Ibis » de Gérard RAMON



Dans la ville de Maurepas créée par Jacques Riboud, les sculptures et les fresques monumentales participent à l'agrément de la ville. Elles sont réalisées par deux artistes Robert LESBOUNIT, fresquiste, et Gérard RAMON, sculpteur.

**La souscription est ouverte l'aide de la Fondation Patrimoine et la Mairie de Maurepas pour la restauration de l'œuvre de Gérard RAMON : la sculpture dite 'les Ibis' avance à grand pas.**

**13 000 € sur 20 000€ ont été collectés à ce jour.**

Nous comptons sur vous tous pour rejoindre les personnes soutenant ce projet de restauration du patrimoine culturel. Vous pouvez envoyer vos dons soit directement à la fondation patrimoine, soit par notre intermédiaire. Nous vous tiendrons informés des sommes récoltées. Toute donation bénéficie d'une réduction d'impôt. Que vous soyez habitants particuliers ou entreprises, vous pouvez faire un don. Cette sculpture en cuivre martelée espère bientôt réintégrer le patrimoine de Maurepas. Les bulletins de souscription sont à votre disposition, en mairie, commerces, au siège social de l'association, par téléchargement de notre site. <http://www.maurepas-histoire.net>

**Les petits dons sont les bienvenus. L'idée est que vous soyez tous acteurs de ce projet.** Nous nous engageons à l'issue de cette souscription de faire la publicité de tous les donateurs pour cette restauration et à vous convier à la remise en place de cette pièce unique dans la ville. Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire. Nous aimerions beaucoup vous associer tous à ce projet afin que cette pièce unique retrouve sa place dans la ville après sa restauration par son concepteur Gérard Ramon.



### **Impôt sur le revenu**

**PARTICULIERS : Un don de 100 € (-66%) Une dépense réelle de 34€**

**SOCIETES : Un don de 1000 € (-60%) une dépense réelle de 400€**

## Retour sur les évènements de juin à septembre 2013

**Fête au village :** Vous avez été nombreux à venir à la fête du village.

L'orage est venu gâter la soirée pourtant bien commencée. (Les jeux, grand spectacle de magie, démonstration de twirling Bâton et de danse country par l'association RN10)

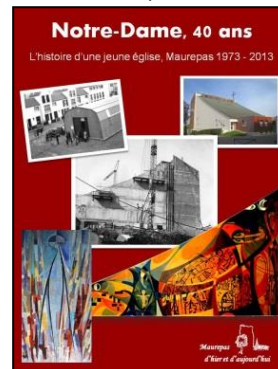
Vous aurez le plaisir de les rencontrer à notre veillée ambiance country le 29 /11/ 2013.



## Transmettre & Connaitre l'histoire de MAUREPAS

### Exposition et livret historique :

Notre-Dame, 40 ans L'histoire d'une jeune église, 1973- 2013.



Nous avons été associés fin juin à la commémoration de la construction de l'église nouvelle de Notre Dame, par le biais d'une exposition, d'un livret historique et d'une carte postale retraçant l'origine de cette paroisse.



Au travers de la lecture de ce livret, vous découvrirez les relations privilégiées entre Saint Rémy, Coignières, Elancourt et Maurepas.

Pour acheter ce livret et cette carte postale. Contactez-nous.

### Rallye des 40 ANS des Offices OMLC / OMS



Nous avons tous passé une très agréable journée. L'équipe n°21 inscrite sous « Maurepas d'hier et d'aujourd'hui et les Plongeurs de Saint Quentin » est arrivée 3<sup>ème</sup>, ravie d'avoir participé à cette journée.

Bravo à toutes les équipes, nous avons eu le plaisir de les rencontrer sur le site historique de Maurepas.

Nous souhaitons conserver cette journée dans nos archives pour l'histoire de Maurepas, nous récoltons films, photos et anecdotes. Nous comptons sur vous.

### Weekend du 16 et 17 novembre 2013.

**Pour la première fois, Le Lions Club de Maurepas Saint Quentin en Yvelines Doyen organise un salon « des vins, saveurs et des couleurs »**

à la salle des fêtes de Maurepas – ZA Pariwest 7 rue Galois



**Entrée libre.** Les 16 novembre de 11h à 19h et 17 novembre de 10h à 18h, Restauration possible sur place.

Avec plus de 40 exposants venant de toute la France, ce salon va devenir le rendez-vous incontournable des Yvelinois. Vous serez présentés notamment des vins, cidres, fromages, salaisons, pruneaux, châtaignes, huîtres, escargots, foies gras... mais aussi pour les couleurs : des chapeaux, maroquinerie, bijoux, compositions florales, etc. Des animations diverses dont des tombolas se dérouleront tout au long de ces deux journées. Les producteurs et artisans vont proposeront des produits exceptionnels, représentant leur savoir-faire traditionnel. Commencez à préparer vos cadeaux de Noël et venez goûter quelques-uns des produits authentiques de nos terroirs :

**Ce salon est fait pour Vous ! Renseignements [lionsclub.sqy@gmx.fr](mailto:lionsclub.sqy@gmx.fr)**

**☎ 06 76 39 37 31 Lien pour le site du salon : <http://salonvinssaveurscouleurs.com>**